

# Artois Comm. et ses fonds de concours au chevet de l'église Saint-Amé

Après la réhabilitation du chevet – le chœur –, c'est maintenant la restauration du porche et du pourtour de l'église Saint-Amé. La communauté d'agglomération a apporté sa pierre à ces importants travaux, par le biais des fameux fonds de concours.

Un chèque pour exprimer la solidarité intercommunale. Ramener à cette image l'action d'Artois Comm. et de ses fonds de concours serait réducteur. Pour autant, sans cette aide, de nombreux projets ne pourraient voir le jour sur le territoire de la communauté d'agglomération. Mercredi, républicain jusqu'au bout de la barbe, Thierry Tassez prenait le temps de rappeler la loi de 1905, séparant État et Église. Mais l'édifice religieux est devenu municipal à cette époque. C'est donc à la commune que revient la charge de l'entretenir. Une réhabilitation qui ne sera pas gratuite. Aussi bien au niveau du coût que de l'investissement. « Nous avons l'ambition de faire vivre le bâtiment historique », soulignait le maire, en évoquant l'organisation



Mercredi, Thierry Tassez, maire, a accueilli Alain Wacheux, président d'Artois Comm.

de concerts de jazz ou de gospel. Édifiée au XI<sup>e</sup> siècle, l'église porte le témoignage architectural roman et gothique. Les siècles suivants ont apporté leur lot de modifications, ouvrant sur de curieux mélanges.

En octobre 2007, une première tranche de travaux est lancée. Elle

concerne la réhabilitation du chœur qui menaçait de s'effondrer. Restauration des façades de la nef et du volume de la sacristie, nettoyage des parements et rejointoiement, charpente et couverture, achèvement des abords et espaces verts... seront prochainement le

pain quotidien des ouvriers, sous l'œil vigilant de M. Bisman, architecte du patrimoine.

Le coût global hors taxes de cette opération est de 264 669,70 €. Artois Comm. y participe à hauteur de 79 400,91 €. La participation de la commune étant de 185 268,79 €.

« Le patrimoine religieux est un problème ancien pour les communes qui peinent à trouver les moyens de procéder aux rénovations, et pour les plus petites communes, le problème est davantage aigu », déclarait Alain Wacheux. Le président d'Artois Comm. expliquait que cette action présentée par la ville entraînait parfaitement dans le cadre des aides attribuées par la communauté d'agglomération puisqu'elle va permettre de donner une meilleure image du territoire et apporter une amélioration de la qualité de vie pour ses habitants. Et de rappeler avec humour, mais également pour souligner la réactivité des élus de la commune, qu'il avait déjà mis la main à la poche pour la première opération de travaux. ■ D. C.